

Concours commun d'entrée
aux écoles de paysage

ENSP
Versailles Marseille

ENSAP
Bordeaux

ENSAP
Lille

**CONCOURS NATIONAL
COMMUN D'ADMISSION**

**EN 1^{ère} ANNÉE DE LA FORMATION
DE PAYSAGISTE
DEP**

**ANNALES 2015 : ADMISSIBILITÉ
Centre d'épreuve de **VERSAILLES****

ENSP — École Nationale Supérieure de paysage — Secrétariat du concours
10 rue du Maréchal Joffre — 78000 Versailles
Courriel : concours@versailles.ecole-paysage.fr
Informations téléphoniques : 01.39.24.62.17

Concours commun d'entrée
aux écoles de paysage

ENSP
Versailles Marseille

ENSAP
Bordeaux

ENSAP
Lille

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ : Vendredi 3 avril 2015

Centre de VERSAILLES

**Type de site : « Un cours d'eau en milieu péri-urbain »
La Bièvre à Buc**

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

☛ **Matin (10h à 12h) : Visite du site support des deux épreuves d'admissibilité**

La visite permet une exploration personnelle, curieuse et attentive. L'étude porte sur les éléments perceptibles dans la zone autorisée à l'exploration physique ainsi que sur tous les éléments visibles depuis ce lieu jusqu'à l'horizon.

Lors de la visite, le candidat prend des notes écrites et graphiques sur le carnet de croquis mis à sa disposition. Ce travail préalable lui sert de support pour les deux épreuves de l'après-midi. En fin de visite, le carnet de croquis est temporairement remis aux surveillants. Il est restitué au candidat pour les épreuves de l'après-midi. Bien que gardé en fin d'épreuves par le centre, il n'entre pas dans l'évaluation et la notation du candidat.

- Document en annexe : une carte IGN au 1/ 25 000^{ème} agrandie à 200 %

☛ **La pause déjeuner**

Elle a obligatoirement lieu sur le centre, il est interdit de quitter l'enceinte de l'école.

☛ **Après-midi (14h00 à 16h30) : Épreuve de description du site**

☛ **Après-midi (17h00 à 19h30) : Épreuve d'expression plastique à propos du site**

RAPPELS :

- Il est demandé à chacun de porter, en permanence et de façon qu'il soit visible, le badge et le brassard remis au moment de l'appel.
- Durant l'exploration du site, il est vivement recommandé, pour des raisons de sécurité, de traverser prudemment les rues ; il vous est demandé par ailleurs de respecter les propriétés privées.
- À la fin de la phase sur site, le candidat remet son carnet de croquis au surveillant.
- L'utilisation d'appareil photo est strictement interdite durant toute la journée, sous peine d'exclusion du concours.

En cas d'abandon, il est indispensable de prévenir l'un des surveillants et de signer la liste d'émargement.

ÉPREUVE DE DESCRIPTION D'UN SITE

Durée 2h30 - Coefficient 2

• Objectifs de l'épreuve:

- Apprécier la capacité du candidat à observer et décrire un site et ses dynamiques en exerçant un regard curieux et attentif à ses différentes composantes (topographique, historique, économique et sociologique, écologique, culturel et esthétique, technique etc ...)

Le regard que porte le candidat sur le site doit lui permettre de formuler des questionnements personnels.

Les angles choisis par le candidat valorisent l'étendue de sa culture générale et scientifique, ils démontrent l'intelligence de sa compréhension du site.

- Évaluer les qualités rédactionnelles de la description et apprécier la capacité du candidat à éclairer son propos par des éléments graphiques articulés au texte.

• Travail demandé :

Vous décrirez le site au moyen d'un texte d'environ 400 mots. Vous appuierez votre description par des dessins d'observation, des schémas, des croquis explicatifs...

L'étude du site porte sur les éléments perceptibles dans le périmètre exploré **mais également sur l'espace couvert par le regard depuis ce lieu.**

• Consignes:

- Le texte doit être rédigé à l'encre noire
- Les croquis, schémas, coupes, plans insérés dans le texte sont dessinés à l'encre noire, sans collage
- Limiter le document à une seule copie.

• Matériel mis à disposition du candidat :

- 1 Copie double format A4
- Papier brouillon
- Son carnet de croquis.

L'évaluation porte sur les qualités d'expression du point de vue choisi par le candidat. Celui-ci s'appuie sur des connaissances mais surtout sur sa capacité d'observation et d'analyse du site.

ÉPREUVE D'EXPRESSION PLASTIQUE À PROPOS D'UN SITE

Durée 2h30 - Coefficient 2

• Objectifs de l'épreuve :

- Apprécier la sensibilité du candidat à l'espace visité et sa faculté d'imagination pour transmettre son propos.
- Évaluer la justesse de son interprétation, son éloquence plastique et sa capacité à représenter ou suggérer les formes et l'espace.

• Travail demandé :

Sur deux feuilles, le candidat évoque, interprète et transpose de manière personnelle son exploration du site et sa perception du site :

- sur la première feuille, le candidat imagine le site vu à vol d'oiseau. Ce qui est demandé n'est ni un plan, ni un plan masse, ni une perspective géométrique. C'est une représentation aérienne qui donne à voir une interprétation personnelle du site ; elle est inventée et fabriquée à partir d'hypothèses et de déductions acquises lors de l'arpentage au sol ;
- la composition de la seconde feuille est une expression libre et cohérente. Cette composition permet d'enrichir et de clarifier la vision du site.

L'étude du site porte sur les éléments perceptibles dans le périmètre exploré **mais également sur l'espace couvert par le regard depuis ce lieu.**

• Consignes :

- Utiliser les deux feuilles à dessin mises à votre disposition (format raisin).
- L'utilisation du texte est limitée à un éventuel titre
- Les collages réalisés à partir du carnet de croquis ou d'éléments ramenés de l'extérieur sont interdits
- Les techniques à séchage lent ou nécessitant une fixation des pigments sont interdites.

• Matériel mis à disposition du candidat :

- Deux feuilles à dessin format raisin (50/65 cm / 180 g)
- Papier brouillon
- Son carnet de croquis.

Annexe : une carte IGN au 1/ 25000^{ème} agrandie à 200 %

La zone autorisée à l'exploration est visualisée sur la carte par un contour approximatif. Le site proposé à l'étude comporte également tous les éléments perceptibles depuis ce lieu jusqu'à l'horizon.

